



Responsabilité
médicale et
assurance

réinventons /
la protection financière 

IDS 30.09.2010, I. Juvet / AXA Winterthur



Responsabilité médicale et
assurance

- I. Assurance responsabilité civile/Aperçu
- II. Traitement du cas de sinistre
- III. Relations avec assurés/aspects de prévention

2 IDS 30.09.2010, I. Juvet / AXA Winterthur

réinventons /
la protection financière 

I. Assurance responsabilité civile / Aperçu

1. Protection du patrimoine de l'assuré

2. Dommage assurés

- Dommage corporel
- Dommages matériels
- Préjudice de fortune (partiellement)

3 IDS 30.09.2010, I. Juvet / AXA Winterthur

réinventons /
la protection financière 

I. Assurance responsabilité civile / Aperçu

3. Paiements d'indemnités / Défense

- Dommages-intérêts justifiés
(frais médicaux, perte de gain, soins/expertises)
- Frais de défense contre prétentions injustifiées
(frais d'avocats, d'expertise)
- Défense pénale
 - Procédures pénales rares
 - Peu de bénéfices sur le plan civil

4. Validité territoriale

Assurance valable pour dommages survenant dans le monde entier, sauf USA et Canada

4 IDS 30.09.2010, I. Juvet / AXA Winterthur

réinventons /
la protection financière 

I. Assurance responsabilité civile / Aperçu

5. Médecin agréé

Activité privée et hospitalière

6. Faute grave

- Renonciation à réduction des prestations (14 al. 2 LCA) sauf cas d'alcool
- Couverture totale pour les hôpitaux publics (responsabilité primaire de l'Etat)

II. Traitement du cas de sinistre

1. Déroulement

- Annonce du cas de sinistre
- Accès au dossier médical / Levée du secret médical
- Examen des reproches du patient
 - Aspects médicaux
 - Aspects juridiques
 - ◆ Erreurs de traitement ?
 - ◆ Violation du devoir d'information ?

II. Traitement du cas de sinistre

- Désaccord → Expertise neutre de parties (FMH)
Objectif: transaction
- Aspects de causalité (omissions)
- Calcul du dommage
- Echec transactionnel/Procès
→ Mandat avocat externe

II. Traitement du cas de sinistre

2. Recours des assureurs sociaux

- Traitement par l'assureur RC
- Exceptionnel: dépassement de la SA → droit préférentiel du lésé

III. Relations avec assurés/aspects de prévention

- **Annonce rapide du cas**
Possibilité via Internet/Site AXA Winterthur
- **Communication/Information**
 - Issue du cas/Paiements
 - Médecins-Lésés
 - Brochure sur la « responsabilité du médecin »

III. Relations avec assurés/aspects de prévention

- **Importance de la documentation médicale**
 - L'information
 - Erreurs de traitement/cas d'omission
- **Collaboration avec la SSAR**